RCS : AURILLAC
Code greffe : 1501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AURILLAC atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00241
Numéro SIREN : 889 198 909
Nom ou dénomination : ABATTOIRS BRUNHES

Ce dépôt a été enregistré le 28/09/2023 sous le numéro de dépôt B2023/002311

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2023

Désignation de l'entreprise : S.a.s. ABATTOIRS BRUNHES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise RUE TREMOLIERE 15150 LAROQUEBROU — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 88919890900018 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31032023 Net 3	N-1 31032022 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	30 000	AI	30 000	30 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	82 669	AS 33 919	48 750	61 804
	Autres immobilisations corporelles	AT	55 795	AU 23 593	32 202	34 613
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	5 060	CV	5 060	5 000
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	762	BI	762	762
	TOTAL (II)	BJ	174 286	BK 57 512	116 774	132 179
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	115 421	BY 2 009	113 412	122 329
	Autres créances (3)	BZ	27 360	CA	27 360	48 598
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	30 770	CG	30 770	40 038
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	24 205	CI	24 205	20 930
	TOTAL (III)	CJ	197 756	CK 2 009	195 747	231 895
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	372 043	1A 59 521	312 521	364 074

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP 762 | (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété * Immobilisations : | Stocks : | Créances

* Dont locations avec engagement d'achat non figurant au bilan, à savoir redevances de l'exercice n° 2023 :

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : S.a.s. ABATTOIRS BRUNHES — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : . ..2....000.. ..)	DA	2 000	2 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	200	200
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	20 643	27 171
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	27 335-	6 528-
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	4 492-	22 843
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	74 807	108 296
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 351	4 993
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	104 898	78 955
	Dettes fiscales et sociales	DY	124 068	136 311
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	9 889	12 676
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	317 014	341 231
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	312 521	364 074

RENVOIS					
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	265 255	266 444
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		4 310

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Quadra

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	30 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	78 896		3 773
Installations générales agencements aménagements divers	18 306		7 567
Matériel de transport	27 260		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 492		1 170
TOTAL	125 954		12 511
Autres participations	5 000		60
Prêts, autres immobilisations financières	762		
TOTAL	5 762		60
TOTAL GENERAL	161 716		12 571

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			30 000	30 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			82 669	82 669
Installations générales agencements aménagements divers			25 873	25 873
Matériel de transport			27 260	27 260
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 662	2 662
TOTAL			138 465	138 465
Autres participations			5 060	5 060
Prêts, autres immobilisations financières			762	762
TOTAL			5 822	5 822
TOTAL GENERAL			174 286	174 286

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	17 092	16 827		33 919
Installations générales agencements aménagements divers	4 125	4 342		8 467
Matériel de transport	8 067	5 352		13 419
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	253	1 454		1 707
TOTAL	29 537	27 975		57 512
TOTAL GENERAL	29 537	27 975		57 512

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	16 827				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 342				
Matériel de transport	5 352				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 454				
TOTAL	27 975				
TOTAL GENERAL	27 975				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	108	2 009	108		2 009
TOTAL	108	2 009	108		2 009
TOTAL GENERAL	108	2 009	108		2 009
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 009	108		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	762	762	
Autres créances clients	115 421	115 421	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	860	860	
Impôts sur les bénéfices	7 032	7 032	
Taxe sur la valeur ajoutée	18 562	18 562	
Débiteurs divers	906	906	
Charges constatées d'avance	24 205	24 205	
TOTAL	167 748	167 748	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	21	21		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	74 787	23 028	51 758	
Fournisseurs et comptes rattachés	104 898	104 898		
Personnel et comptes rattachés	33 257	33 257		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	33 733	33 733		
Taxe sur la valeur ajoutée	17 804	17 804		
Autres impôts taxes et assimilés	39 274	39 274		
Groupe et associés	3 351	3 351		
Autres dettes	9 889	9 889		
TOTAL	317 014	265 255	51 758	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	29 166			

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000		200		200

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier prix d'achat connu.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 766
Total	1 766

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	21
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 785
Dettes fiscales et sociales	44 772
Total	79 577

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	24 205
Total	24 205

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	5 139
55 à 59 ans	6 à 10 ans	3 840
45 à 54 ans	11 à 20 ans	2 956
35 à 44 ans	21 à 30 ans	3 106
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		15 041

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- taux de progression des salaires : 2 % constant
- taux de rotation du personnel : 1 % constant

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité	587	14 454	

ABATTOIRS BRUNHES
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : Rue Trémolière
LES ABATTOIRS,
15150 LAROQUEBROU
889 198 909 RCS AURILLAC

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 SEPTEMBRE 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant à -27 335,16 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-27 335,16 euros
Prélèvement sur les réserves :	
- sur le compte "autres réserves"	20 642,94 euros
Au compte "report à nouveau" S'élevant ainsi à -6 692,22 euros	-6 692,22 euros

L'Assemblée Générale constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente assemblée générale.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 septembre 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Jonathan BRUNHES

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL